

car je vois que le premier ministre (M. Trudeau) est ici en ce moment. Avant qu'on lève la séance j'avais commencé à parler d'une société de recherche canadienne. C'est avec beaucoup de satisfaction que j'ai entendu présenter cet après-midi un bill sur le Centre canadien de recherches pour le développement international. En d'autres termes, le gouvernement s'empresse de présenter une mesure visant à l'établissement d'un centre qu'il juge très nécessaire. Ce qui revient à dire qu'après toutes ces années, on se demande si tout l'argent que nous consacrons à l'aide extérieure a été judicieusement dépensé et le gouvernement a reconnu, sauf erreur, que nous ne saurions nous permettre plus longtemps d'agir au petit bonheur dans ce domaine; c'est pourquoi on établit un centre chargé de veiller à ce que tout l'argent que nous consacrons à l'aide extérieure soit dépensé judicieusement. Aussi apparaît-il que, tout en reconnaissant la nécessité de créer un centre de recherches ayant un rôle consultatif en ce qui concerne l'aide extérieure, nous ne voyons pas en quoi la création d'un tel centre au Canada même serait urgente. Après tout, nous dépensons beaucoup d'argent et nous gérons au Canada d'importantes sociétés commerciales en nous fiant à notre instinct et en nous fondant sur des hypothèses, plutôt qu'en recourant aux avis que pourrait dispenser un tel centre. Hier soir, j'ai mentionné un organisme de recherches auquel a recouru le gouvernement japonais, et qui s'appelle Organisation japonaise pour le commerce extérieur. Aujourd'hui, j'aimerais exposer les besoins actuels du Canada par rapport à nos réalisations passées. Par exemple, lorsque la voie maritime du Saint-Laurent était à l'état de projet, en fait, lorsqu'elle était en voie d'aménagement, les Japonais ainsi que d'autres constructeurs navals avaient déjà dressé des plans pour la construction de transporteurs géants qui rendront la voie maritime du Saint-Laurent inutile d'ici dix ans. Pourtant, nous avons dépensé une fortune pour construire la voie maritime, et personne n'a pris la peine d'aller voir ce qui se passe dans le monde du transport. Cette négligence va nous coûter très cher car le réseau de canaux du Saint-Laurent devra être élargi afin de recevoir les nouveaux transporteurs et les nouveaux navires de charge que seront construits à l'avenir.

**M. Forrestall:** Envoyez-les à Halifax.

**M. Otto:** Naturellement, il faudrait énormément de recherches pour déterminer si ces ports peuvent servir utilement. Je donnerai un autre exemple de ce que nous faisons par instinct ou en nous fondant sur des hypothèses.

Prenons l'hypothèse que le ministre des Finances (M. Benson) a faite en présentant la résolution relative à l'amortissement différé. Cette formule était censée immobiliser la construction commerciale. N'importe quel organisme de recherches compétent aurait pu aviser le gouvernement qu'il n'en serait rien, qu'en vérité ce genre de mesure se révélerait inefficace. Je pourrais mentionner d'autres idées que tous nous supposons justes aujourd'hui, par exemple, que toute mesure fiscale restrictive imposée par le gouvernement sera extrêmement efficace pour enrayer l'inflation. Bien entendu, la supposition se fonde sur l'hypothèse que toute politique du gouvernement en ce qui concerne le resserrement du crédit provoquera une réaction immédiate. On pousse la supposition plus loin en alléguant que si le crédit est plus cher, les hommes d'affaires devront payer davantage pour obtenir de l'argent, et ils diront alors aux ouvriers: nous ne pouvons vous donner \$3 l'heure, vous devez accepter \$2.50. Naturellement, c'est absurde. Cela ne se passe pas ainsi de nos jours. Les hommes d'affaires sont poussés par plus d'un mobile. Le gouvernement peut faire ce qu'il voudra, mais le monde des affaires emprunte des voies bien différentes, qui ne sont pas nécessairement conformes aux mesures financières du gouvernement. Naturellement, c'est le consommateur qui décide quand il va acheter ou ne pas acheter. La recherche en vue de fournir une extrapolation de ce genre peut être efficace lorsqu'il s'agit d'aviser le gouvernement sur la probabilité d'une réaction donnée à un projet de loi. Par exemple, prenons le salariat. J'ai entendu dire bien des fois et même aujourd'hui qu'il faut faire quelque chose à propos des conflits entre le salariat et le patronat. On s'est demandé s'il y a telle chose qu'un conflit patronal-ouvrier. En effet, aussi longtemps que l'homme d'affaires et l'entrepreneur pourront choisir leurs placements et que nous serons en régime de rentabilité, ils devront faire des bénéfices. Des organismes importants et fort efficaces ont déjà mis en doute l'existence de différends patronaux-ouvriers. En réalité, il serait plus exact de parler de différends entre travailleurs et consommateurs. Mais, bien entendu, nos ministères continuent de fonctionner avec les vieilles idées et les vieilles notions.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a grand besoin d'un organisme de recherche polyvalent. On voit avec peine le ministère disposant d'un personnel d'experts occupés à faire des extrapolations concernant nos exportations, les pays à qui nous vendrons certains produits, ce qu'ils achèteront, et ainsi de suite. Voici un exemple. Il y a quelques années, le ministère de l'Industrie et du Commerce m'a informé que l'Amérique du Sud